

DECISION DU PRESIDENT. CA 030-2024

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;
Vu la délibération CA003-2024 du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA007-2024 du 14 mars 2024 portant délégation de compétences du Conseil d'administration à la Présidente ;
Vu l'arrêté n° 2024-068 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET

Objet de la décision : Demande de déclassement du Service Commun de la Documentation et des Archives

Conformément à sa délégation, la Présidente de l'Université d'Angers décide d'approuver le déclassement du mobilier du Service Commun de la Documentation et des Archives.

La Présidente rend compte, dans les meilleurs délais, au Conseil d'Administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur général des services
Didier BOUQUET
Signé le 21 mars 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le :

Liste des biens mobiliers affectés au SCDA à sortir de l'inventaire

Service	Catégorie	N° Immo	Désignation	Année	C. Coût	Prix acq.	Etat	Fonctionne ?	Motif de sortie d'inventaire
SCDA	BH000008	3596	BE 1994 présentoirs rayonnages	4/8/94	A91440	38503,77	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11057	AMPLI HAUT PARLEUR	10/12/99	A91440	3161,82	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000008	3597	Credence 4 tiroirs 880 boitiers CD en hauteur	22/12/00	A91440	1467,75	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000002	3389	SUPPORTS POSTES TRAV	23/11/01	A91440	12847,36	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000002	3390	BAC	23/11/01	A91440	955,4	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10139	RAYONNAGE COMBIMAG MOBILE	7/12/01	A91440	21569,53	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10141	AFFICHEUR PANORAMIC TOTEM	24/9/02	A91440	4634,5	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11061	VIDEOPROJECTEUR SONY VPL CX5	25/3/03	A91440	3586,8	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11062	VIDEOPROJECTEUR	14/9/05	A91440	1704,56	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10149	MEUBLE VITRINE 6 TABLETTES REG	13/1/06	A91440	1160,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10150	MEUBLE VITRINE 6 TABLETTES REG	13/1/06	A91440	1160,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10151	MEUBLE VITRINE 6 TABLETTES REG	13/1/06	A91440	1160,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10152	MEUBLE VITRINE 6 TABLETTES REG	13/1/06	A91440	1160,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10153	MEUBLE VITRINE 6 TABLETTES REG	13/1/06	A91440	1160,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11063	MACHINE A REPARER LES CD/DVD	15/5/08	A91440	3982,68	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	AE000001	48	LOGICIEL BIBLIO-PAM	29/5/08	A91440	19734	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11064	VIDEO PROJECY OPTOMA	11/9/08	A91440	1369,18	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000012	9957	lot 2 matériel RFID	30/11/09	A914401	29517,24	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	AE000001	91	licences automates Prêt	4/2/10	A914401	4628,52	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000012	9980	AUTOMATE DE PRET ET RETOUR DE LIVRE	29/9/10	A914401	12096,64	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000012	9981	AUTOMATE DE PRET ET RETOUR DE LIVRE	29/9/10	A914401	12096,65	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11500	CAMERA SONY HDR-AX2000E	18/3/11	A914401	3537,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10383	FONTAINE A EAU CLASSIC SENOR MD30	5/6/12	A914401	1483,04	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000014	10372	FONTAINE A EAU CLASSIC SENOR MD30	23/7/12	A914401	1483,04	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11622	SYSTEME ANTIVOL ET AUTOMATISATION DES TRANSACTIONS	24/8/12	A914401	24927,03	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11940	FONTAINE EVOPURE	30/11/16	A914401	1104,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)
SCDA	BH000018	11941	FONTAINE EVOPURE	30/11/16	A914401	1104,12	Mauvais	Non	Matériel hors-service (à détruire)

Date d'approbation par le Conseil documentaire : **11/12/2023**

Signature de la Présidente du Conseil de la documentation et des archives

Françoise GROLLEAU



Bon pour valoir :

- PV de destruction
- PV de perte
- Mise à la vente

Date, signature et cachet de l'ordonnateur

Nathalie CLOT



Validation de la sortie d'inventaire

Date, signature du Président (par délégation du CA)

Christian ROBLEDO